



79^{ème} session de l'Assemblée générale

Agenda item 123

Strengthening of the United Nations system

New York, le 07 octobre 2024

EXPLICATION DE POSITION

Monsieur le Président,

La Suisse salue le Pacte pour l'avenir comme un engagement important en faveur du multilatéralisme. Nous avons tous besoin d'un multilatéralisme efficace pour résoudre les défis actuels.

Pour le Pacte, tous les États ont dû faire des compromis. Ce n'est qu'ainsi qu'il a été possible de l'adopter par consensus. La Suisse était prête à faire ces compromis car nous restons fermement attachés aux valeurs du multilatéralisme et sommes déterminés à poursuivre la voie d'un monde plus durable, plus juste et plus pacifique.

La Suisse s'est ralliée au consensus. Néanmoins, permettez-moi de préciser la position de la Suisse concernant les points suivants :

Premièrement, nous regrettons que l'action « climat et sécurité » n'ait pas été retenue, même si elle a été acceptée par la grande majorité des États membres suite à la dernière procédure de silence. C'est à notre avis une occasion manquée. D'autant plus que les effets négatifs du changement climatique ne cessent de s'intensifier et affectent tout particulièrement les personnes et les régions les plus vulnérables. La Suisse continuera à

s'engager pour que ce sujet important soit davantage discuté. Nous réitérons par là même notre engagement à la lutte contre le changement climatique, et l'appel à ce que tous les pays soumettent de nouveaux objectifs de réduction d'émission alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris. Et nous réitérons notre engagement à réaliser nos objectifs globaux de transition énergétique, notamment la transition vers l'élimination des énergies fossiles, ainsi que la lutte contre la déforestation car ces éléments n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le Pacte.

En outre, la Suisse était prête à faire preuve de compromis sur le thème de l'architecture financière internationale. La Suisse soutient les réformes. Nous appelons toutefois à la prudence pour que celles-ci soient discutées dans les organismes compétents. L'Assemblée générale de l'ONU n'a pas de pouvoir d'instruction sur les organes directeurs des institutions concernées.

Également, nous regrettons vivement que l'action sur la propriété intellectuelle ait été supprimé vers la fin des négociations. La contribution de la propriété intellectuelle aux progrès de la science, de la technologie et de l'innovation, ainsi qu'à la réalisation du développement durable est cruciale. Nous aurions apprécié que l'importance de la protection de la propriété intellectuelle soit reconnue dans ce document central.

Enfin, la Suisse salue que les droits de l'homme soient ancrés fermement et de manière transversale dans chaque chapitre du Pacte, reflétant ainsi un engagement clair de mettre les droits de l'homme au cœur de sa mise en œuvre. Dans ce contexte, la Suisse regrette pourtant que le Chapeau ne constate plus ce fait de manière explicite.

Quant au Pacte numérique mondial, nous rappelons qu'au sein de l'ONU, de nombreux processus et fora traitent d'ores et déjà du thème de la digitalisation, y compris de l'intelligence artificielle. Nous insistons sur le

fait que toute nouvelle initiative – en particulier le panel scientifique et le dialogue global sur l'intelligence artificielle – doit être construite sur la base de ces mécanismes déjà existants, comme le Pacte numérique l'affirme en son paragraphe 5.

Monsieur le Président,

Le Pacte ne contient pas de réformes déjà décidées. Il s'agit d'une incitation pour les États membres à entamer les processus qui y sont envisagés. Il s'agit donc du début de nombreux processus possibles, et non d'un point final. Il appartient désormais aux États de décider quelles idées de réforme ils souhaitent reprendre et négocier concrètement, à quel moment et dans quelles enceintes.

La Suisse est prête à assumer ses responsabilités. Nous invitons tous les États à participer à ces efforts.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

Switzerland welcomes the Pact for the Future as an important commitment to multilateralism. We all need effective multilateralism to solve today's challenges.

For the Pact, all States had to make compromises. Only then was it possible to adopt it by consensus. Switzerland was prepared to make these compromises because we remain firmly committed to the values of multilateralism and are determined to pursue the path towards a more sustainable, just and peaceful world.

Switzerland has joined the consensus. Nevertheless, allow me to clarify Switzerland's position on the following points:

First, we regret that the 'climate and security' action has not been retained, even though it was accepted by the vast majority of Member States following the last silence procedure. In our view, this is a missed opportunity. In particular, as the negative effects of climate change continue to intensify and especially affect the most vulnerable people and regions. Switzerland will continue to press for more discussion on this important issue. At the same time, we reiterate our commitment to the fight against climate change, and the call for all countries to submit new emission reduction targets aligned with the objectives of the Paris Agreement. And we reiterate our commitment to achieving our global energy transition objectives, in particular the transition to the elimination of fossil fuels, as well as the fight against deforestation, as these elements have not been sufficiently taken into account in the Pact.

In addition, Switzerland was also willing to compromise on the international financial architecture. Switzerland supports the reforms. However, we would urge caution if they are to be discussed in the competent bodies. The UN General Assembly has no power of instruction over the governing bodies of the institutions concerned.

Furthermore, we deeply regret that action on intellectual property was removed towards the end of the negotiations. The contribution of intellectual property to the advancement of science, technology and innovation, as well as to the achievement of sustainable development, is crucial. We would have welcomed recognition of the importance of intellectual property protection in this central document.

Finally, Switzerland welcomes the fact that human rights are firmly anchored in every chapter of the Covenant, reflecting a clear commitment to placing human rights at the heart of its implementation. In this context, however, Switzerland regrets that the chapeau no longer explicitly notes this fact.

As for the Global Digital Compact, we would point out that within the UN there are already a number of processes and forums dealing with the issue of digitalisation, including artificial intelligence. We stress that any new initiative - in particular the Science Panel and the Global Dialogue on AI Governance - must be built on these existing mechanisms, as stated in paragraph 5 of the Global Digital Compact.

Mr President,

The Pact does not contain reforms that have already been decided. It is an impulse for Member States to begin the processes envisaged. It is therefore the beginning of many possible undertakings, not an end point. It is now up to Member States to decide which reform ideas they wish to take up and to negotiate concretely, when and in which fora.

Switzerland is ready to assume its responsibilities. We invite all states to participate in these efforts.

I thank you.